L'institut iGi a encore plus d'impact pour ses clients

Paris, le 30 juin 2022 – Après avoir profondément revu les modalités de ses accompagnements aux entreprises et dirigeants qui souhaitent évoluer vers un management constitutionnel, en s'appuyant sur la digitalisation de ses offres, l'institut iGi a décidé d'accélérer en 2022. Avec pour ambition de monter encore d'un cran et d'augmenter significativement son impact sur la trajectoire des organisations et des personnes qu'il accompagne.

Pour ce faire, l'accent est plus que jamais mis sur la transmission, l'ambition « de donner les clés aux personnes formées pour qu'elles puissent transmettre à leur tour, de façon autonome, leur savoir-faire » comme l'explique Bernard Marie Chiquet, fondateur de l'institut iGi.

Transfert de savoir-faire et de valeurs

L'intention est simple. Comme le détaille Bernard Marie Chiquet, l'institut iGi « est arrivé aujourd'hui à un niveau de recul et de maîtrise sur ses sujets et sur l'accompagnement de la transformation dans les organisations autour de l'holacratie que l'idée est désormais de leur donner un maximum de clés. Non pour se défausser ou se dégager du quotidien mais pour que les interlocuteurs soient, à terme, en mesure de faire par eux-mêmes au même niveau de qualité et d'expérience. »

Dans les faits, depuis quelques mois, cette approche a permis à l'institut iGi de diminuer ses volumes d'intervention tout en augmentant la valeur ainsi créée. Un changement qui a eu pour effet de « nous permettre de multiplier les parcours de coaching de dirigeant et de nous positionner en supervision de coachs que nous avons formés sur l'holacratie et le management constitutionnel. » L'occasion également de renforcer, indirectement, l'accompagnement des clients de ces derniers.

L'institut iGi au plus près de sa raison d'être

En challengeant une fois de plus sa démarche pour renforcer encore l'impact de ses accompagnements d'entreprises et de dirigeants, l'institut iGi intègre et sert pleinement sa raison d'être. « Aujourd'hui, on peut dire que l'institut iGi donne tout » explique Bernard Marie Chiquet. « Cela avait commencé en 2013 avec la bande dessinée, en accès libre sur internet, qui connaît, depuis, un grand succès. Notre générosité s'est depuis confirmée avec tous les contenus que nous partageons sur

notre site internet ou dans les médias : vidéos, tribunes, webinaires, etc. Des contenus que nos clients et nos coachs utilisent et plébiscitent. »

En s'appuyant sur ces contenus ainsi que sur les coachs formés par ses soins, l'institut iGi a vu son impact décuplé et pleinement au service de sa raison d'être.

Dernier né de cette mue, l'institut iGi vient de lancer des Masterclass « dont l'objet est de donner et de transmettre tout ce que l'on sait à une communauté en recherche de contenus pour l'aider à se nourrir, à progresser et à se centrer sur la création de valeurs et sur le management constitutionnel. »

Questions à Perrine et Louis – L'institut iGi

En quoi les changements impulsés par l'institut iGi ces derniers mois vous rapprochent plus encore de votre raison d'être ?

Perrine : « Les transformations que nous apportons à nos accompagnements depuis le début de l'année nous permettent de diffuser notre travail, les résultats de nos recherches de façon plus large qu'auparavant. Dès lors, nous sommes en mesure de faire essaimer nos idées, le management constitutionnel plus largement, auprès de plus d'entreprises. En cela, nous sommes parfaitement en phase avec ce qui constitue notre raison d'être. »

Comment cela se concrétise selon vous ?

Louis : « En vérité, et contrairement à ce qui se fait habituellement, notre pratique pour essaimer est d'abord basé sur un partage sans limite. Du fruit de nos travaux autour d'une grande diversité de contenus que nous produisons à un rythme très soutenu : vidéos, tribunes, webinaires et désormais Masterclass. »

Quels changements tout cela implique sur votre quotidien de consultant ?

Louis : « En fait, tous ces changements impliquent un rythme de production de contenus qui est vraiment intense. C'est d'ailleurs très intéressant de travailler à des contenus qui vont servir aux coachs, à nos clients mais aussi à un grand nombre de professionnels qui s'interrogent sur la meilleure manière de faire fonctionner leurs organisations. En réalité, tout est fait sous le signe du partage. »

Ces changements sont une suite logique de ce que vous faisiez précédemment ou plutôt une rupture ?

Perrine : « Pour dire vrai, cette évolution, il convient plutôt de la voir dans le prolongement de la complète digitalisation de nos offres au cours des trois dernières années. Le digital a clairement été un accélérateur de la transformation qui traverse l'institut iGi en 2022. »

Quelle est désormais la prochaine étape selon vous ?

Louis : « Si je laisse un peu cours à nos envies, je dirais qu'une possible prochaine étape pourrait être la mise en place d'une plateforme d'e-learning. Celle-ci permettrait de venir encore renforcer cette démarche d'ouverture et de partage qui caractérise l'institut iGi. En somme, le moyen de transcender plus encore tout ce que nous avons pu apprendre et partager depuis le lancement de l'institut. »

À propos de l'institut iGi :
Créé en 2008 par Bernard Marie Chiquet, iGi est un institut de recherche et de pratique, et un centre de formation (certifié AFAQ AFNOR et Qualiopi) qui s'adresse à tout type d'entreprises et accompagne les dirigeants soucieux d'évoluer vers un management et un self-management constitutionnels de type Holacracy afin d'ouvrir davantage de valeurs au monde. Un modèle transparent et efficace, s'appuyant sur une constitution et des collaborateurs responsabilisés et épanouis. En une décennie, l'institut iGi a accompagné plus de 140 entreprises en France, en Europe et au Québec dans leur transformation. En outre, l'institut de recherche a importé et co-développé Holacracy, nouvelle pratique managériale, des Etats-Unis en Europe depuis 2010. A ce titre, l'institut iGi a été désigné Premier Provider Holacracy, le 1er dans le monde.

Pour en savoir plus sur institutigi.fr et managementconstitutionnel.com

Contact Presse :
Sandrine Lennes
presse@institutigi.com
Tél : 06.82.97.89.04